



# Association Montpellier Plongée

FFESSM N°08.34.0017

Attention : Organisation et tarifs **provisoires** sous couvert du vote de l'Assemblée Générale du 25 sept. 2020



**Spécificités du club** : Tous bénévoles ! Tous les niveaux bienvenus au club.

Pas de bateau = pas d'entretien, choix des sites très variés, cotisation abordable

## Programme provisoire 2020-2021 : Plongées et formations

### 1. Saison d'hiver

Baptêmes pour nouveaux sur inscription le 30 sept. 2020 : remplir le formulaire pour recevoir un mail d'invitation. Venir avec masque barrière, maillot de bain, bonnet de bain, masque de plongée et palmes.

Formation pratique en piscine et théorie en salle, ligne de nage (hors formations)

Niv. 1 : ouvert à tous, dans la limite des formateurs bénévoles disponibles

Niv. 2 : ouvert en priorité aux anciens adhérents (peu de places aux nouveaux, critères clubs spécifiques)

PB1 : nécessite un N2 technique, ouvert en priorité aux anciens adhérents (peu de places aux nouveaux)

Piscine Joffre (du Lycée) de fin sept. à mars le mercredi de 19h30 à 21h30, hors vacances scolaires

### 2. Formation en mer au printemps

Partout en méditerranée d'avril à juin. Calanque de Méjean (plongée du bord), Palavas, Marseille, Espagne, le Var (îles d'Hyères),... varie chaque année. (voir les exemples de destinations sur le site web)

Plongées toujours ouvertes aux autonomes et ouvertes aux N1 (PE20) et N2 (PE40) en fonction des bénévoles encadrants disponibles.

Un gros weekend de remise de diplômes, juin. (3-4 plongées)

### 3. Saison été / automne d'explorations

À partir de juin jusqu'à oct. plongées d'explorations. Sorties : journée, weekends, séjours.

Principe : on ne paye que les plongées que l'on réserve (et éventuellement le trajet et l'hébergement), s'il est disponible on ne paye pas son encadrement qui est pris en charge par le club.

**Tarifs 2021** Soumis à modifications lors de l'AG du 25 sept. 2020

## Extraits de l'ancienne grille tarifaire (2019-2020)

Cotisation + Licence + Assurance (119,66 + 40,34 (pour 2020) + 20) = **180€** (avec assurance individuelle mini.)

- Formation niveau I ..... 80 € (hors coûts des plongées et frais matériels)
- Formation niveau II ..... 150 € (hors coûts des plongées et frais matériels)

Mise à disposition du matériel possible en fonction de la disponibilité, (participation aux frais d'entretiens) :

Bloc (bouteille), stab (gilet) et détendeur. Pas de combinaison, ni palmes, ni masques, ni tubas au club.

- En formation N1 et N2 : ..... 25 € par élément à l'année
- Pour N1 (exploration) : ..... 25 € par élément à l'année
- Pour N2 (exploration) : ..... 35 € par élément à l'année
- Pour N3 (exploration) : ..... 45 € par élément à l'année
- Caution non encaissée pour l'année : ..... 200 €

Site web :

[www.association-montpellier-plongee.fr](http://www.association-montpellier-plongee.fr)

Voir formulaire de contact : [www.association-montpellier-plongee.fr/contact/](http://www.association-montpellier-plongee.fr/contact/)



Ce programme risque d'être soumis à modifications en fonction des mesures sanitaires

